



# À UNE ÉLECTION PRÈS...

## D'ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE POUR TOUS

**P**lus de 11 millions de Canadiens n'ont pas de régime de retraite au travail. Moins du quart des Canadiens cotisent à un REER, un véhicule de préparation à la retraite de surcroît inefficace. La moitié des baby-boomers de la classe moyenne n'auront pas droit à une retraite décente, et ce problème s'aggravera de génération en génération.

**C'est incontestable : il y a une crise de la retraite au Canada.**

Cette crise touche les femmes plus durement, puisque seulement 58 pour cent des aînées touchent une rente d'un régime de retraite au travail, du Régime de pensions du Canada (RPC) ou de la Régie des rentes du Québec (RRQ), contre 70 pour cent des hommes. Les travailleurs racisés sont aussi moins susceptibles d'avoir un régime de retraite au travail que les autres travailleurs.

Or, on pourrait doubler les prestations du RPC et de la RRQ en augmentant légèrement et graduellement les cotisations des employeurs et des employés.

La bonification du RPC et de la RRQ fait de plus en plus consensus chez les Canadiens, les premiers ministres provinciaux et territoriaux et les spécialistes de la question. C'est la solution la plus efficace et la plus économique à la crise de la retraite.

Elle permettrait d'assurer à tous les travailleurs un revenu de retraite décent. Ainsi, des millions d'aînés pourraient vivre dans la dignité, plutôt que dans la pauvreté.

### Le bilan conservateur

**Le plan conservateur consiste à nous faire travailler plus longtemps pour une plus maigre retraite.**

- » Les conservateurs ont refusé de bonifier le Régime de pensions du Canada, même si la population appuie massivement l'idée d'une hausse graduelle des cotisations des employés et des employeurs.
- » Les conservateurs favorisent plutôt des mécanismes d'épargne volontaire qui sont inefficaces, qui déresponsabilisent les employeurs et qui laissent les travailleurs à la retraite à leur propre sort.
- » Les conservateurs ont fait passer l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la retraite et au Supplément de revenu garanti de 65 à 67 ans, ce qui force les aînés à travailler plus longtemps. Cette mesure prive les travailleurs de la classe moyenne de 13 000 dollars en prestations de retraite. Des centaines de milliers d'aînés risquent ainsi de sombrer dans la pauvreté.
- » Les conservateurs veulent permettre aux employeurs de renier les engagements pris envers leurs employés et leurs retraités en matière de retraite.

## Les promesses libérales

**Les libéraux n'ont pas la volonté politique nécessaire pour s'attaquer à la crise de la retraite.**

- » Les libéraux n'ont pas de plan concret pour bonifier le Régime de pensions du Canada. Ils sont en faveur d'améliorations qui ne profiteront pas à tous les travailleurs, mais uniquement aux travailleurs sans régime de retraite au travail.
- » Ils veulent utiliser les économies de retraite des travailleurs pour payer les infrastructures privatisées qu'ils devraient financer eux-mêmes.

## Les engagements du NPD

**Un gouvernement néo-démocrate veillera à ce que tous les Canadiens puissent vivre dans la dignité à la retraite.**

- » Le NPD bonifiera le RPC en doublant graduellement les prestations.
- » Le NPD ramènera à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti.
- » Le NPD forcera les employeurs à respecter les engagements pris envers leurs employés et leurs retraités en matière de retraite.

## Pourquoi bonifier le RPC?

**Le RPC est bien administré et en bonne santé financière.** C'est un régime de retraite public à prestations déterminées auquel tous les travailleurs et les employeurs canadiens cotisent (ceux du Québec cotisent à la Régie des rentes du Québec). Bien administré, il est parfaitement viable au niveau de cotisation actuelle. De plus, il est transférable lorsqu'on change d'emploi.

**Les prestations actuelles du RPC ne suffisent pas à assurer un revenu décent aux retraités.** Sous sa forme actuelle, le RPC remplace 25 pour cent du revenu de travail annuel jusqu'à un maximum de 53 600 dollars. Les prestations sont donc plafonnées à 12 780 dollars par année. Le retraité moyen reçoit toutefois 7300 dollars par année, soit environ 600 dollars par mois. C'est nettement insuffisant.

**On peut doubler les prestations du RPC à peu de frais pour les travailleurs et les employeurs,** en augmentant graduellement ces cotisations, à raison de moins de 0,5 pour cent par année sur sept ans.

Pour un employé qui gagne 30 000 dollars par année, la première hausse de cotisation représenterait 2,30 dollars par semaine, soit moins de six cents par heure.

**C'est la meilleure solution pour les travailleurs qui n'ont pas de régime de retraite au travail.** Moins du quart de la population cotise à un REER. La plupart des travailleurs n'en ont tout simplement pas les moyens. De plus, les REER et leurs frais de gestion élevés n'offrent pas la même sécurité que le RPC. Quant aux autres outils d'épargne, comme le compte d'épargne libre d'impôt (CELI), ils profitent surtout aux plus riches.

**La bonification du RPC** est la solution la plus pratique, la plus efficace et la plus économique à la crise de la retraite.

**Le NPD de Thomas Mulcair est le seul parti déterminé à protéger et à bonifier les régimes de retraite au travail et le RPC.**

**Avec le NPD de Thomas Mulcair, nous sommes à une élection près d'assurer une retraite dans la dignité à tous les Canadiens.**